



CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes attendu-e le

**Mardi 5 décembre 2023
à 20h à la Salle du Conseil**

Ordre du jour

1. Appel nominal
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 10 octobre 2023
4. Assermentations et démissions éventuelles
5. Lecture des lettres et propositions individuelles
6. Communications du bureau et de la Municipalité
7. Elections statutaires
8. Préavis 06/2023 : Budget 2024
9. Rapports des délégués aux associations intercommunales
10. Divers

Romainmôtier-Envy, le 26 novembre 2023

Le Président
Frédéric Laforge

Rappel concernant le quorum.

Nous rappelons la nécessité de la participation de chacune et chacun. Le Conseil ne peut délibérer que si plus d'un tiers de ses membres est présent (art. 43 du règlement pour le Conseil général). Si ce quorum n'est pas atteint, la séance est annulée et reportée. Toute personne ne désirant ou ne pouvant plus faire partie du Conseil général est invitée à le faire savoir par lettre de démission adressée au Président du Conseil.